



COMPTE-RENDU INTERNE

REUNION

CR Actions Citoyennes & Sociales

Réunion	Mercredi 25 Mai 2022 – Visioconférence Teams (10h00)
Anime :	Patricia BEAURENAUD
Présents :	B. NORMAND - Clara SIDOBRE (au titre de ETR)
Assiste :	D. DAROSEY (Ass. Administrative) – C. NOGUES
Excusés :	H. BOISSON – J. BUSSEY - M. CHAMBON – D. GUVENATAM – E. MYOTTE

OUVERTURE DE LA REUNION (PATRICIA BEAURENAUD)

Patricia BEAURENAUD souhaite la bienvenue aux membres pour ce nouveau temps d'échanges.

Pour mémoire, l'ensemble des dossiers départementaux à étudier par la commission régionale n'étaient pas tous arrivés à la date prévue à l'occasion de la dernière réunion.

LES ETAPES DE LA VALORISATION

Patricia rappelle les raisons d'être du Challenge National PEF :

- Dynamiser le PEF dans les Clubs en renforçant l'engagement de la FFF dans le dispositif
- Valoriser le PEF au niveau National pour les Clubs les plus actifs et les plus innovants
- Inciter les Clubs à s'impliquer dans le programme
- Communiquer sur les valeurs du football auprès du grand public

Patricia rappelle le mode opératoire :

- Réaliser une action en impliquant les licenciés de son Club
- Justifier/Enregistrer la mise en place d'actions dans l'outil PEF
- Communiquer sur l'engagement de son Club auprès de ses partenaires / collectivités / presse

A noter : Chaque Club peut remonter autant de fiches actions que d'actions mises en place.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

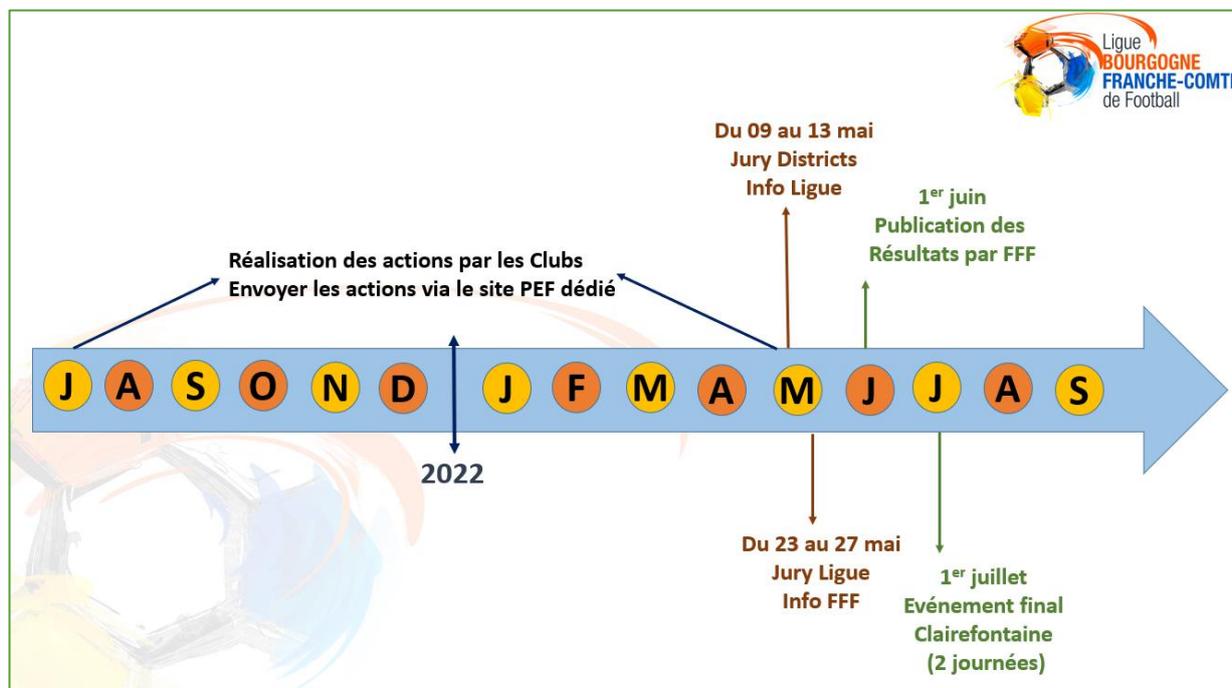
- Diversité des publics touchés (catégories joueuses/joueurs, dirigeants, parents, etc...)
- Diversité des thèmes abordés (autour des 6 thématiques du PEF)
- Qualité et résonance des actions menées (utilisation de la fiche PEF / action innovante)
- Quantité des actions proposées

A noter :

1 à 3 clubs pourront être proposés par District à la Ligue

1 seul et unique Club sera proposé par la Ligue à la FFF pour participer à l'Évènement National

ECHEANCIER 2021/2022



Patricia présente l'échéancier pour la saison en cours.

PRECISIONS DE L'ÉVÈNEMENT NATIONAL A CLAIREFONTAINE

16 Délégations U11 invitées à Clairefontaine

- ✓ 13 métropolitaines
- ✓ 2 ultra-marines
- ✓ 1 coup de cœur FFF

Composition des Délégations

- ✓ 12 joueurs/joueuses par Délégation
- ✓ 3 accompagnateurs par Délégation

Patricia rappelle les modalités applicables pour la composition de l'équipe :

Cette délégation devra compter à minima 2 joueuses (U10 ou U11 ou U12).

=> La Mixité doit être un objectif tant le PEF invite à la Mixité et non à la Compétitivité

Les Jeunes joueurs qui composeront la Délégation devront avoir été licenciés U11 sur la saison 2021-2022 et devront avoir effectué leur demande de renouvellement en U12 dans le même Club pour la saison 2022-2023.

Les Jeunes joueuses qui composeront la Délégation devront avoir été licenciées U10-U11 sur la saison 2021-2022 et devront avoir effectué leur demande de renouvellement en U11-U12 ou U13 dans le même Club pour la saison 2022-2023.

Patricia fait part des précisions pour chaque club quant à la quantité et la qualité des actions proposées. Elle souligne les difficultés de la plateforme pour déposer les fiches.

Certains districts ont demandé aux clubs de faire remonter directement les fiches. (Problème d'outil PEF, chronophage). 58 clubs ont déposé des fiches.

Après étude de l'ensemble des propositions, la Commission Régionale décerne au club du GJ Pays Rudipontain le titre de Lauréat Régional.

Complètent le podium, et seront récompensés par la ligue : US Val de Pesmes et US Cheminots de Paray Foot.

Patricia souligne que le club lauréat a déposé plus de 100 fiches actions en ligne.

QUESTIONS DIVERSES

Retour sur le dispositif Club Lieu de Vie. Les clubs seront prochainement sollicités pour connaître leur souhait de rester dans le dispositif. (Un rappel sur le site internet et aux clubs seraient souhaitables).

La CR réfléchit afin de proposer aux clubs CLV un diplôme ou une plaque afin de mettre en avant leur engagement dans ce dispositif.

La séance est levée à 10h35.

Patricia BEAURENAUD